

Au Mali, la guerre des islamismes

LE MONDE | 28.01.2013 à 14h48 • Mis à jour le 28.01.2013 à 17h24

Propos recueillis par Philippe Bernard



Photo d'archive montrant des rebelles d'Ansar Eddine monter la garde à Tombouctou, en août 2012, alors qu'ils s'appêtent à fouetter publiquement un homme accusé d'adultère.

| AP/Uncredited

Démocratie exemplaire hier, le Mali est considéré par les Occidentaux comme un Etat failli. Comment expliquez-vous pareille descente aux enfers ?

Le Mali a la particularité d'être une ex-colonie française sans faire partie de la "Françafrique" : les intérêts économiques français y sont peu présents et le pays s'était rapproché de l'URSS lors de son indépendance en 1960.

Mais en 1991, lorsque le pays a connu sa "révolution démocratique" – fin du parti unique, élections transparentes –, il a incarné le discours de La Baule de François Mitterrand qui prétendait privilégier les régimes vertueux. Le Mali est devenu le faire-valoir d'une politique française différente en Afrique.

A l'époque, on magnifiait le rôle actif de la société civile malienne. C'était une illusion ?

La démocratie, c'est un grand mot qui masquait le libéralisme économique et l'affaiblissement de l'Etat. Sous prétexte de le désendetter, on a déchargé l'Etat qui a dû alléger ses politiques sociales. La santé, l'école, le développement ont été confiés à une "société civile" artificielle, travaillant pour des ONG financées de l'extérieur. Ce fonctionnement a nourri une nouvelle bourgeoisie déconnectée de la réalité. L'idée républicaine, avec son volontarisme national, a alors vacillé.

Les religieux semblent avoir prospéré du fait de la démocratisation...

Oui, la sphère religieuse a été la grande bénéficiaire de ce processus. Elle a pu s'autonomiser dans l'espace public à travers la création de mosquées et l'émergence de personnalités charismatiques.

Les chefs de l'islam n'ont cessé d'empiéter sur le champ politique. Quel poids représentent-ils face à l'Etat ?

L'Etat malien redistribue peu. Il gouverne par une élite composée de gens qui "savent" et dont l'action est perçue comme prédation. La société malienne vit en équilibre entre ce pouvoir de prédation de l'Etat, et un pouvoir de pondération que l'Etat organise en partie : le religieux.

Le processus démocratique a créé un espace de compétition pour les religieux car il a verrouillé le débat politique avec une idéologie consensuelle. Un "espace d'interpellation démocratique" entre la société civile et l'Etat avait été formalisé par le régime, mais il fonctionnait à huis clos. De ce fait, les débats sociétaux ont glissé vers la sphère religieuse.

Les seuls espaces d'interpellations démocratiques sont les grandes manifestations religieuses, comme le Maouloud où les prêcheurs adressent les remontrances à l'Etat devant des dizaines de milliers de fidèles. Un rassemblement organisé en janvier 2012 au grand stade de Bamako, a réuni 120 000 personnes, soit 1 % de la population du pays ! En déplaçant des foules pareilles, les religieux musulmans ont acquis un pouvoir autonome. On a abouti à une polarisation entre l'Etat et l'islam...



Des Maliennes portent le voile, le 18 octobre 2012 à Tombouctou. | AP/Uncredited

**Alors que la Constitution malienne protège explicitement "la laïcité".
Comment expliquez-vous ce paradoxe ?**

La démocratisation, en introduisant de la compétition dans la sphère islamique, a entraîné le transfert de la chose politique vers le religieux. C'est là que l'on discute du statut de la femme, de l'excision, de la polygamie, de la peine de mort, du chômage, de l'absence de justice. Il n'y a pas d'autre lieu où le peuple peut débattre, dans les langues nationales. N'oublions pas que 75 % des Maliens sont analphabètes et 92 % ne maîtrisent pas le français.

En 2009, le président Amadou Toumani Touré avait dû retirer sa réforme du code de la famille qui allait dans le sens de l'égalité hommes-femmes. Pourquoi cette réforme modérée a-t-elle rencontré une telle opposition ?

Parce que la norme islamique en vigueur au Mali, c'est la charia. Certes, il existe une loi civile, mais dans la réalité, on se marie, on est inhumé, on hérite selon la charia. La loi n'intervient qu'en cas de conflit. Il n'est pas question de couper des mains ou de flageller, mais la charia régule la vie sociale. Les droits nouveaux pour les femmes que prévoyait la réforme contredisent ces règles de l'islam, d'autant qu'elles sont imposées sous pression des bailleurs de fonds étrangers.

Quelles sont les composantes de l'islam malien au moment du coup d'Etat de mars 2012 ?

L'islam sunnite historique au Mali, celui auquel se réfère 80 % de la population, est malékite. Il propose une doctrine à visée universelle apte à s'adapter aux cultures locales. A partir de 1945, un réformisme sunnite, le wahhabisme, venu d'Arabie saoudite a attaqué cette tradition, en prêchant une réforme de

l'éducation islamique qui vise une ré-arabisation de l'islam et, en ce sens, instaure ce que l'on appelle aujourd'hui le salafisme.

À l'indépendance, en 1960, le régime socialiste de Modibo Keita (1915-1977) a muselé les wahhabites et imposé la laïcité. Mais la dictature conservatrice de Moussa Traoré qui lui succède en 1968 a inversé la tendance en favorisant les wahhabites qui avaient soutenu son coup d'Etat. Avec l'instauration de la démocratie en 1991, la création de partis religieux est refusée et les malékites sont remis en selle.



Mahmoud Dicko, chef du Haut Conseil islamique, le 12 août 2012 à Bamako. | AFP/HABIBOU KOUYATE

Pourtant, le Haut Conseil islamique du Mali (HCIM) est dominé par un wahhabite, Mahmoud Dicko ...

Oui, cet imam a conquis la présidence de cette instance en 2008 et a acquis une popularité en obtenant le retrait du nouveau code de la famille déjà voté ! En 2011, il a réussi à faire nommer un membre du HCIM à la présidence de la commission chargée d'organiser les élections. Après le coup d'Etat de 2012, son immixtion dans la sphère politique s'est accentuée avec la création d'un "ministère des affaires religieuses et du culte" confié aussi à un membre du HCIM. Ainsi, un "parti wahhabite" défendant l'idée d'une République islamique s'est constitué au Mali, avant même l'offensive des islamistes du nord.

Quelle position a adopté l'autre obédience de l'islam malien ?

L'ennemi historique des wahhabites maliens, c'est Chérif Ousmane Madani Haïdara et son mouvement Ansar Eddine qui, fin 2011, a créé sa propre organisation rassemblant les responsables malékites. Lorsqu'un mouvement rebelle combattant au nord a adopté le même nom, sans aucun lien, l'image de

Chérif Haïdara a failli être brouillée.

Mais en juillet 2012, alors que Mahmoud Dicko hésitait à condamner la destruction des mausolées de Tombouctou, Chérif Haïdara l'a dénoncé fermement. Alors que Mahmoud Dicko disait vouloir discuter les modalités raisonnables d'application de la charia exigée par les rebelles, Chérif Haïdara a toujours affirmé son refus de voir la charia politique au Mali. Défendant la laïcité, il souligne que des non-musulmans vivent au Mali et qu'il faut garantir leurs droits.

Comment ces deux principaux courants de l'islam se sont-ils positionnés depuis l'intervention de la France ?

Chérif Haïdara considère qu'il faut lutter par tous les moyens contre cette charia politique ; quiconque aide à restaurer la souveraineté est bienvenu. Sa démarche est identitaire, il défend un islam afro-centré, sans complexe à l'égard des Arabes et autonome vis-à-vis de l'Etat. Mais cela ne l'empêche pas d'accueillir favorablement l'intervention française pour autant qu'elle vise à aider à rétablir l'unité du pays.

Et Mahmoud Dicko ?

Il n'a eu de cesse de vouloir négocier "entre musulmans" avec les rebelles d'Ansar Eddine, conformément à son idéal de République islamique. Mais depuis que la rébellion est passée à l'offensive, il a affirmé son soutien à l'armée malienne, avant de rallier le sentiment populaire en affirmant "*soutenir sans réserve l'intervention française*". Maintenant, il fustige les déclarations du président égyptien Mohamed Morsi et souligne que l'intervention française n'est pas une "*guerre contre l'islam*", s'inscrivant là dans le conflit occulte que se livrent l'Arabie saoudite et le Qatar sur le front des islamismes.

Existe-t-il un soutien populaire aux islamistes du nord ?

A l'égard des rebelles et de leur tentative d'envahissement du pays, non. Mais à l'égard de la refondation de l'Etat sous l'égide d'une norme islamique, peut-être. A Bamako, une grosse minorité de la population ne cache pas cette aspiration.



Des musulmans prient à Bamako, le 25 janvier. | AFP/SIA KAMBOU

La guerre va-t-elle trancher une rivalité entre islam africain et islam arabe ?

Non, la question ne peut pas être posée en ces termes. Le nord comme le sud du Mali sont de tradition malékite, tandis que les deux principales entrées du wahhabisme sont Bamako, au sud, et Gao, au nord. L'enjeu est le choix entre un islam qui se vit comme ouvert sur la diversité des cultures et un autre qui le vit de façon arabisée en idéalisant "l'Age du Bonheur" des premiers temps de l'islam.

Quelles sont les issues institutionnelles possibles ? Une restauration du régime antérieur discrédité est peu probable et celle de la création d'une République islamique n'est plus en phase avec les événements. Reste une troisième voie : la reprise du projet de décentralisation qui passerait cette fois par une certaine autonomie des régions. Ce serait le plus souhaitable. Mais la guerre risque de désigner un vainqueur : l'armée malienne va capitaliser la victoire et, avec elle, la classe politique qui la soutient. Un risque de restauration existe. On ne va pas inventer en quelques mois une élite sociale.

Quel impact la guerre aura-t-elle sur les religieux ? Certains ne risquent-ils pas de choisir le chaos ?

Vu de Bamako, la guerre vise la reconquête du pays et sa libération. L'idée d'un retour à la distinction entre politique et religieux domine. Mais l'activisme wahhabite ne va pas disparaître du jour au lendemain. Il reste à savoir si la guerre aura sur lui un effet destructeur ou mobilisateur.

Quand les djihadistes sont entrés dans les grandes villes du nord, ils ont débarrassé les populations des exactions des Touareg du Mouvement national

de libération de l'Azawad (MNLA). Ils ont rétabli une forme de droit, d'ordre et de justice. Mais ils ont aussi forcé les femmes à se voiler et interdit de fumer .

Aujourd'hui, ces Maliens du nord vivent les événements avec un sentiment de libération. Le problème, c'est l'après. Ces populations, qui sont passées du Mali opaque d'Amadou Toumani Touré à la charia, n'accepteront peut-être pas que les choses redeviennent comme avant.

L'histoire donne-t-elle une légitimité particulière aux Français pour intervenir au Mali ?

L'accueil des soldats français a été spectaculaire, alors qu'il existait des crispations, dont celles liées à l'immigration ou au procès colonial. Des drapeaux français ont été fabriqués sur place en toute hâte. C'est un business, mais aussi une réponse à une forte demande. La réaction populaire s'explique par le sentiment des Maliens d'avoir frôlé la catastrophe. La France a réveillé des liens historiques que les deux pays s'attachaient à ne pas manifester . L'histoire s'est renouée. Quelle que soit la manière dont ce sentiment va évoluer, ce rapprochement laissera des traces.



A Sevre, le 25 janvier. | REUTERS/STRINGER

La crise n'est-elle pas liée aux frontières tracées au XIX^e siècle par les colonisateurs français ?

Non, les frontières n'expliquent pas le conflit. De nombreux pays ont des frontières artificielles, à commencer par la France. Au Mali, leur tracé a été plutôt bien fait : il correspond aux réalités sociologiques, aux alliances tribales. Le problème est ce qui se passe à l'intérieur. Il faut donner au nord la capacité économique d'exister , valoriser les cultures locales en échappant au rouleau compresseur qu'est le roman national de l'Empire du Mali.

L'Etat est pourtant multiséculaire !

Oui, l'Empire du Mali date du XIII^e siècle, et les élites considèrent qu'il aurait inventé une diplomatie internationale spécifique et des droits de l'homme bien avant l'Occident. Mais c'est une référence plus mythique qu'historique et il n'a jamais été le creuset culturel du Nord.

L'enjeu intellectuel majeur de la reconstruction du Mali est là : redéfinir un autre roman qui mêle plusieurs épopées dont les uns et les autres pourraient être fiers. Ce ne sera pas facile car le Mali s'est culturellement rétracté depuis ces dernières années et les gens ouverts sur l'extérieur sont souvent traités d'"*apatrides*" par des "*patriotes*" autoproclamés. Les jeunes, sans perspectives d'emploi, résistent à cet enfermement. Ils portent des jeans "taille basse", font du rap, naviguent sur Internet, tout en étant fiers d'être Maliens. Il faudra les écouter, les aider à émerger.

Comment la France peut-elle aider à reconstruire un Etat ?

L'intervention nous donne des responsabilités énormes et coûteuses car le Mali n'a pas les ressources pour se reconstruire. Il doit être pensé par ceux qui y ont intérêt. C'est triste mais c'est ainsi. Ce pays devra être accompagné financièrement. Pourquoi la France, qui n'y a guère d'intérêt économique, ne serait-elle pas légitime à le faire ? Au lieu d'invoquer l'histoire commune passée, imaginons le futur !

Propos recueillis par Philippe Bernard

Repères biographiques

Gilles Holder, chargé de recherche au CNRS, membre du Centre d'études des mondes africains et du Centre d'études africaines (EHESS), Gilles Holder est anthropologue. Il travaille depuis plus de vingt ans au Mali, dans les régions de Mopti et de Bamako. Il a coordonné un programme sur les espaces publics religieux (2009-2012) et a organisé le colloque "L'Afrique des laïcités" à Bamako en 2010. Il a publié *Poussière, ô poussière ! : la Cité-Etat sama du pays dogon* (éd. Société d'ethnologie, 2002) et *L'Islam, nouvel espace public en Afrique* (Karthala, 2009).

La guerre au Mali